

CROIZET

Joseph Croizet (ou Croiset), bourgeois de Bordeaux, mort avant 1757, épousa Suzanne Laray (1). Leur fils Michel Croizet naquit vers 1726 à Bordeaux (2). Il émigra à Sainte-Lucie, et se fixa à la Soufrière, probablement à la suite de son mariage dans cette paroisse, le 22 février 1757, avec Marie Françoise Jaham de Beaupré (veuve de Jacques Charles Fleury et fille de Hyacinthe Ignace Jaham de Beaupré et Angélique Asselain) (3).

Michel Croizet devint (probablement par sa femme) propriétaire d'une terre à l'Anse Mamin de la Soufrière, au lieu-dit Anse Croizet (4).

Il mourut à la Soufrière le 1er mars 1769; sa veuve mourut six jours plus tard (5).

L'habitation de Michel Croizet échut à son enfant unique, Marie Henriette Croizet, native de la Soufrière, qui, étant mineure, fut placée sous la tutelle de son oncle Jean Baptiste Hyacinthe Ignace Jaham de Beaupré, Capitaine de milice commandant le quartier de Choiseul (6). Elle épousa à Choiseul, le 13 décembre 1773, Jean Baptiste Ricard Rozan, alors habitant de Choiseul, âgé d'environ 32 ans, né à la Grenade, fils de feu Pierre Ricard et Elisabeth Havé (7).

Son mari mourut avant 1784, et la terre de l'Anse Mamin continua d'appartenir à "la Veuve Ricard" (8).

Ricard avait une soeur, mariée à la Grenade avec Joseph (alias Jean) Antoine de La Balmondière et mère d'un fils. En 1785 ce fils devint le second mari de Marie Henriette Croizet, qui était la veuve de l'oncle de ce fils. (Voyez l'article LA BALMONDIÈRE pour les détails de ce mariage et de sa descendance, et le sort de la terre de l'Anse Mamin.)

(1) E et R Bruneau-Latouche, Sainte Lucie (1989), 268.

(2) Paroisse Saint Rémy selon l'acte de mariage de 1757 (Bruneau-Latouche (1989), 268, citant les registres paroissiaux de la Soufrière); Paroisse Sainte Croix selon l'acte d'inhumation de 1769 (Registres paroissiaux). Il avait 42 ans lorsqu'il mourut.

(3) Bruneau-Latouche (1989), 268, 269.

(4) Bruneau-Latouche (1989), 91.

(5) Registres paroissiaux.

(6) Registres paroissiaux.

(7) Bruneau-Latouche (1989), 279. Selon l'acte de mariage de décembre 1773 Henriette Croizet était âgée d'environ 17 ans. Selon un acte de juillet 1784 (Notariat de Sainte Lucie) elle était âgée de "26 ans passés".

(8) Bruneau-Latouche (1989), 183.